

PROCÈS-VERBAL

SÉANCE EXTRAORDINAIRE PUBLIQUE DU CONSEIL SCOLAIRE CATHOLIQUE DES GRANDES RIVIÈRES

Tenue le mardi 16 janvier 2024,
par vidéoconférence « Teams »

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET APPEL NOMINAL

Le président déclare la séance du 16 janvier 2024 ouverte à 18 heures et procède à l'appel nominal.

Sont présents :

Président	Roger Grégoire
Vice-président	Gilles Audet
Conseillères et conseillers scolaires	Denis Bélanger, Normand Bolduc, Chantal Couture Rancourt, Langis H. Dion, Lynn Génier-Ouellette, Léon Grégoire, Daniel Grzela, Michelle Mailloux
Élève conseiller	Miguel Breau
Directeur de l'éducation et secrétaire-trésorier	Jérémie Lepage
Agentes de supervision	Lynn Grégoire, Angèle Rivard, Daphne Wallbridge
Directrice du Service des ressources humaines et de la paie	Michelle Dubeau
Directeur des Services financiers	Mario Fillion
Directrice du Service des immobilisations	Karine Lafrenière
Directeur du Service informatique	Richard Fecteau
Secrétaire de séance	Kimberley Salonen-Robichaud
Invitée	Hélène Bolduc

Est absente :

Élève conseillère	Léa Lemay
--------------------------	-----------

2. PRIÈRE ET RECONNAISSANCE DU TERRITOIRE

Des intentions de prière sont partagées pour Madame Rita Ouellet et Madame Huguette Moreau. Le conseiller Dion récite la prière.

La reconnaissance du territoire des peuples Anishinaabe du traité de la Baie-James et du traité Robinson-Huron conçue par la classe de 5e année de Madame Céleste Harvey de l'École catholique Don Bosco, Timmins est présentée.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

MOTION 1, RÉOLUTION 24-38

Proposée par : L. Grégoire
Appuyée par : D. Bélanger

QUE soit adopté tel que présenté l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 16 janvier 2024 du Conseil scolaire catholique des Grandes Rivières.

Adoptée

4. DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

Aucune déclaration de conflit d'intérêts n'est soulevée sur un des sujets au présent ordre du jour.

5. ÉTUDE DES POLITIQUES

Sans objet.

6. RAPPORT DES COMITÉS

Sans objet.

7. COMMUNICATION ET APPUI

7.1 Formation sur le Règlement de procédure

Dans le cadre de la mise en œuvre de la gouvernance par politiques au CSCDGR, la direction de l'éducation et secrétaire-trésorier a été mandatée par le Comité de gouvernance d'offrir aux membres élus une formation sur la version révisée en mars 2023 du Règlement de procédure.

Madame Hélène Bolduc est invitée à présenter le Règlement de procédure qui est un outil de gouvernance qui encadre les règles de fonctionnement des réunions et la conduite des membres élus.

MOTION 2, RÉOLUTION 24-39

Proposée par : L. H. Dion
Appuyée par : C. Couture Rancourt

QUE soit reçu le point d'information sous l'item « Communication et appui », tel que présenté à la séance extraordinaire du 16 janvier 2024 du Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières.

Adoptée

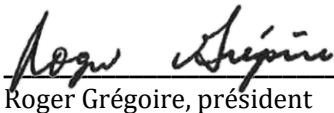
8. LEVÉE DE LA SÉANCE

MOTION 3, RÉOLUTION 24-40

Proposée par : D. Grzela
Appuyée par : N. Bolduc

QUE la séance extraordinaire du CSCDGR du 16 janvier 2024 soit levée à 19 h 36.

Adoptée



Roger Grégoire, président



Jérémie Lepage, directeur de l'éducation et
secrétaire-trésorier

Procès-verbal adopté par voie de la résolution 24-43 lors de la séance ordinaire du CSCDGR du 30 janvier 2024.